

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 mars 2025

Présents : Edouard Meunier, Raymond Combaz, Jacqueline Bieth, Carole Fontaine, Sylvie Duc, Juliette Derimay, Elisabeth Bordet, Romain de St Jores, Sandra Lepoint , Guillaume Bedhet

Président : Edouard Meunier

Excusés : Didier Maccarinelli représenté par Juliette Derimay, Karine Bouvier-Bangillon (pouvoir à Sylvie Duc), Stéphanie Mansord donne pouvoir à Sandra Lepoint, Nicolas Albrieux, Jean-Louis Joly représenté par Edouard Meunier,

Secrétaire : Carole Fontaine

Le procès-verbal de la réunion du 3 février 2025 est adopté à l'unanimité.

1. Informations générales

Transfert de la compétence eau et assainissement : Les parlementaires ont voté la semaine dernière l'abandon du transfert obligatoire de cette compétence au 1^{er} janvier 2026 aux EPCI. C'est une victoire pour les communes rurales qui demandaient à ce que ce transfert soit choisi et non imposé. Par contre, il n'y aura pas de retour en arrière.

Modification du mode de scrutin pour les communes de – de 1 000 habitants. Les deux associations des maires de France (maires et maires ruraux) se sont prononcées pour une réforme du mode de scrutin, en rejoignant celui des communes de plus de 1 000 habitants, à savoir des listes avec parité hommes/femmes), sans panachage possible. Il s'agit de privilégier le programme et une équipe, plutôt que des individualités. Le Sénat a adopté cette réforme, et l'assemblée devrait le faire courant avril. Si cette mesure est adoptée, elle devrait s'appliquer dès les prochaines élections municipales de 2026.

Le conseil municipal est informé du départ de Maud Lombard pour les Services du Conseil Départemental. Il la remercie pour son travail au sein de notre mairie pendant ces 13 années.

2. Point sur les dossiers en cours

Micro -crèche : Les travaux de la résidence Agathine avancent normalement, la livraison est prévue pour le 1^{er} décembre 2025. Un appartement témoin sera aménagé dès le mois de juin. Une convention de mise à disposition anticipée sera signée avec CIS Habitat pour pouvoir faire l'aménagement intérieur de la microcrèche avant la remise des clés. La mise en service de la microcrèche est toujours prévue pour début janvier 2026. Une commission de travail est à mettre en place, avec l'aide d'Arlysière et de

la PMI, pour la validation de tous les équipements intérieurs, et l'embauche du personnel de la microcrèche et son mode de fonctionnement.

Extension des Services Techniques : Un permis de construire sera prochainement déposé pour la création de 2 annexes aux bâtiments existants. Une somme de 100 000 euros sera prévue pour le budget 2025.

Berges du Doron : Le bureau d'études Abest a fait des propositions pour la réfection des berges suite aux crues de novembre 2023 et des propositions de compensation suite à l'aménagement du camping. Nous sommes en attente de la validation de la DDT. Une réunion aura lieu sur place le 7 avril prochain.

Plus généralement, une réunion avec le SMBVA et les communes du Beaufortain vient de se tenir à Queige pour définir un Espace de Bon Fonctionnement (EBF) sur le cours du Doron. Des arbitrages devront être rendus entre les espaces « optimaux » et nécessaires »

Zone aqualudique : amélioration de la ressource en eau : afin de faire face aux coupures temporaires de l'alimentation l'année dernière, plusieurs solutions ont été proposées. A été retenue l'utilisation de l'eau du lac avec un puisage à l'arrivée des sources du Boubioz pour alimenter la cuve desservant les jeux d'eau

Sylvatorium : Les travaux seront finis fin mai/début juin. La commune pourra donc offrir à un large public 1,6km de sentier aménagé, au cœur de la belle forêt de Molliessoulaz. Compte tenu du déneigement en hiver, ce site sera accessible toute l'année. Une inauguration officielle est prévue pour la fin du mois de juin.

Extension du réseau chaleur : Il a été décidé de ne pas retenir dans un 1^{er} temps l'extension vers Champ Marmot, compte tenu du décalage dans le temps avec les autres dessertes prévues (les Agathines, bâtiments OPAC et SEM4V, 2 maisons individuelles sur le parcours). Cette extension pourra bénéficier des aides de l'ADEME et des CEE. Nous attendons le dossier définitif établi par le maître d'œuvre, et nous déposerons immédiatement les demandes de subventions et le dossier d'appel d'offres, le branchement des Agathines devant être réalisé avant la fin de l'année.

Terrains de tennis : Des devis ont été établis pour une réfection des terrains de tennis à proximité du camping. Des discussions sont en cours avec le club de Beaufort (Président Mr Luneau) pour inclure ce terrain dans un plan de rénovation avec les terrains de Beaufort, ce qui permettrait des subventions de la Fédération Française de Tennis, et également de l'Association Nationale du sport (moyennant une convention avec la FFT. Un dossier FDEC a été déposé auprès du Département. Un groupe de travail est constitué pour suivre ce dossier (Jacqueline, Carole, Guillaume, Romain).

- 3. Présentation des comptes provisoires 2024** : Le budget général présente un excédent de fonctionnement 296 000 euros en baisse de 79 000 euros par rapport au prévisionnel, notamment dû à des coupes de bois non vendues ou non réalisées, une baisse importante de la redevance de la microcentrale (dûe à la baisse des tarifs de vente de l'électricité), et une baisse de la subvention TADE versée par le Département. Les charges ont été conformes aux prévisions.

Pour 2025, nous sommes en attente des éléments fournis par l'Etat (bases d'imposition et dotations annoncées pour fin mars). L'estimation actuelle fait apparaître un résultat de fonctionnement de l'ordre de + 300 000 euros. Il y aura à se prononcer sur le taux des taxes (proposition d'une hausse de 2 %). Le conseil prend connaissance du projet de budget investissement, dont certains dépendront des subventions demandées. Microcrèche, voirie (pont de Lesteret notamment) et restauration des berges du Doron sont prioritaires.

4. Exonération de la taxe habitations des locaux classés de tourisme

Comme les années précédentes et comme le prévoit la loi pour les zones de France Revitalisation Rurale (FRR dont font partie les 4 communes du Beaufortain), le conseil décide à l'unanimité -1 abstention de proroger l'exonération de la taxe d'habitation des locaux concernés (afin qu'ils ne soient pas considérés par l'administration fiscale comme des résidences secondaires).

5. Frais de représentation du Maire : les modalités de versement de l'indemnité de frais de représentation (dépenses engagées par le Maire lors de réceptions, manifestations dans l'intérêt de la commune) allouée au maire sont simplifiés.

6. Délibération pour les frais de téléphone

Les factures téléphoniques SFR pour la bibliothèque et le camping parviennent avec un libellé erroné ou incomplet, le Service de Gestion Comptable refuse de les acquitter. Le conseil municipal accepte d'imputer au budget camping les factures du numéro 06.03.10.23.30, et au budget général de la ligne 06.27.71.69.47.

7. Questions diverses :

Le salon des collectivités du Département, à destination des élus et salariés des collectivités, aura lieu le 27 mars à la halle olympique d'Albertville.

Le photographe Alexandre Deschaumes sera présent le vendredi 28 mars à 20 h à la salle des fêtes de Queige pour l'inauguration d'une exposition consacrée à la nature sauvage. Expo visible à la bibliothèque.

Jacqueline Bieth participera le 20 mars prochain à une journée départementale de l'animation organisée par la FOL à Saint pierre d'Albigny.

Une réunion publique consacrée à la jeunesse dans le Beaufortain aura lieu le 16 avril à 17 h 30 à Beaufort (organisation AAB).

Une réunion sur le projet de bâtiment inclusif (aménagement par la SEM4V de 12 logements dans un bâtiment au cœur de Beaufort) aura lieu le 11 avril prochain à 9 h à Queige pour présenter le projet, qui concerne les seniors des 4 communes du Beaufortain.

La cérémonie commémorative de la fin de la guerre d'Algérie aura lieu le 19 mars à 18 h au monument aux morts.

L'assemblée générale de l'AAB aura lieu le 4 avril à 18h45 à la salle polyvalente de Beaufort

Le conseil fixe la date de sa prochaine réunion au mardi 8 avril à 19 h 30.

La séance est levée à 22h 30

En mairie, le 24 mars 2025

Le Maire, Edouard MEUNIER

